



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

13/09/2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement

FO9114 P0125

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'espace de l'ancienne briqueterie

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Canohès

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHAMBON Jean-Louis, maire de la commune de Canohès

RCS / SIRET 21660038700015

Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40 : aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	Dans le cadre du projet, création de 3 zones de parkings d'une capacité de : - 15 places, dédiées au pôle médical - 14 places en limite de voirie - 78 places dont une vingtaine de places serait réservée aux logements Soit un total de 107 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'espace de la briqueterie est au cœur du centre ancien. Il est constitué d'un vaste espace en stabilisé, utilisé ponctuellement en parking, d'un espace de jeux pour enfants et d'une maison individuelle acquise par la collectivité pour permettre le réaménagement global de cet espace en entrée de commune.

Le projet consiste à créer un espace structurant en cœur de centre ancien, comprenant un pôle médical, des commerces, logements et un vaste espace récréatif.

Le projet nécessite une requalification générale de l'espace impliquant une réorganisation de l'espace, des cheminements, des circulations et des stationnements, un projet paysager et un plan de plantation, une reprise cohérente des revêtements, l'installation d'espaces ludiques pour toutes les tranches d'âge et notamment les 10-16 ans, la reprise du mobilier...

4.2 Objectifs du projet

Réaménagement de l'espace existant pour permettre :

- De développer un espace récréatif et un espace vert,
- D'organiser le stationnement pour délester la place de l'église et les rues avoisinantes, les parkings s'organisant sur le pourtour de l'espace,
- D'installer un pôle médical et des logements en réservant des entrées distinctes bien identifiées,
- De positionner un équipement public majeur,
- D'assurer les connexions avec les cheminements doux (piétons et cycles)
- De connecter cet espace avec le quartier d'El Cruzat et de créer le lien avec l'espace autour de l'église.
- De préserver les cônes de vue sur le Canigou et sur l'église

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation de l'opération en 4 phases selon le schéma présenté en hypothèse 2 du document joint « Aménagement de l'espace de l'ancienne briqueterie Schéma d'intention et approche financière - Réunion du 29 Juillet 2014 » :

- Réalisation des bâtiments et des stationnements correspondants, aménagement de l'espace vert et des espaces de jeux
- Aménagement de la place centrale
- Aménagement de la place de l'église
- Démolition de la maison existante, reprise des voiries et organisation du stationnement

Un bilan phytosanitaire des arbres présents sera fait pour conserver les arbres de qualité. Pour autant, il n'apparaît pas d'essences présentant un intérêt particulier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Actuellement l'espace existant est peu qualifiant pour le cœur du village :

- Une vaste zone en stabilisé, utilisée de manière anarchique par les voitures et pour la promenade des chiens.
- Des bâtiments mitoyens qui, tout en présentant une certaine qualité de composition en cayrou, sont abandonnés et occupés par différents nuisibles.
- Une maison existante, construite par un privé, développée sur plusieurs niveaux qui n'est pas facilement transformable en ERP.
- Un stationnement en centre ancien anarchique, développé au pied des immeubles et sur le pourtour de l'église.

Par ailleurs, la commune s'agrandit sur des quartiers périphériques au centre ancien et doit pour garder une cohérence revaloriser le centre ancien et créer des connexions et des usages entre les différents quartiers.

En définissant de nouvelles fonctionnalités et en recomposant cet espace situé au cœur du centre ancien, la commune souhaite valoriser son centre-ville et créer des connexions avec les nouveaux quartiers créés (quartier El Cruzat). L'objectif est de conforter la fonction commerciale de ce cœur de ville et d'inciter les habitants à réinvestir le centre ancien :

- Les parkings doivent permettre de délester des voitures, les rues étroites du centre ancien et d'améliorer l'accueil de la clientèle.
- les cheminements doux créés doivent permettre de poursuivre le maillage créé et de favoriser les déplacements à pied ou à cycle déjà très présents sur la commune,
- la création d'un espace vert et d'espaces de jeux doivent offrir un événement et un lieu de divertissement à toute la population de la commune. Ils doivent également offrir une image de qualité.
- La création du pôle médical correspond à une demande des professionnels pour permettre d'améliorer l'accueil de leur patient et d'augmenter les services proposés.

Ce projet associé, à plus long terme, la réorganisation du plan de déplacement et des autres places publiques, certaines devenant dédiée au stationnement et d'autres à l'agrément.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet :

- D'une DUP pour finaliser les acquisitions foncières,
- D'un permis d'aménager pour encadrer la réalisation des bâtiments et des espaces publics

Une étude hydraulique sera réalisée pour définir les impacts du projet : il sera alors jugé si un dossier loi sur l'eau est ou non nécessaire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assistée) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de l'emprise au sol des bâtiments créés	900 m ²
Surface de plancher créée	2 222 m ²
Dont pôle médical	740 m ²
Dont commerces	494 m ²
Dont logements (environ 12 à 16 logements créés)	988 m ²
Place de l'église	1 353 m ²
Place centrale	3 488 m ²
Stationnements	3 565 m ²
Espaces verts	1 128 m ²
Jeux pour enfants	694 m ²
Surface globale du projet hors voirie	13 713 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

LA TEULERIA
66680 CANOHES

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelle An 214 : parcelle en stabilisé utilisée en zone de stationnement. Zone ne présentant a priori aucun intérêt environnemental

Parcelles AN 211 ET AN 212, aménagées en espace de jeux avec arbres d'ornement. Parcelle artificialisée

Parcelle AN 210, occupée par une maison d'habitation réalisée par un propriétaire privé puis acquise par la collectivité

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU, zone UB

PPRI, zone d'aléa modéré pour la zone dédiée au parking et à l'espace de jeux. La zone d'implantation des bâtiments n'est soumise à aucun aléa.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Oui Non

en zone de montagne ?

Oui Non

sur le territoire d'une commune littorale ?

Oui Non

dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?

Oui Non

sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Oui Non

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour l'alimentation en eau potable des besoins de l'habitat et des activités
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le milieu est largement artificialisé et utilisé : il ne semble pas présenter une biodiversité présentant un intérêt
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI en cours d'élaboration
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiellement possible mais non identifié à ce jour
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?			Périmètre de protection du captage de Toulouges
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité:			
	Oui	Non	Lequel / laquelle
d'un site Natura 2000 ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eglise Saint Cyr et Sainte Julitte

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

PPRI, zone d'aléa modéré pour la zone dédiée au parking et à l'espace de jeux. La zone d'implantation des bâtiments n'est soumise à aucun aléa.

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Commodités de voisinage

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public supplémentaire
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Globalement, le projet conduirait à diminuer les surfaces imperméabilisées
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création d'un pôle médical qui conduirait à regrouper les professionnels présents sur la commune et permettrait d'en accueillir des nouveaux. La création de commerces se fera en concertation avec les commerçants présents sur la commune. Pour information, une étude sur l'appareil commercial et l'attractivité de la commune est en cours avec la CCI

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être disposé ? Expliquez pourquoi.

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Projet d'aménagement : dossier complet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Canohes**

le, **10 septembre 2014**

Signature **Le Maire**
Jean-Louis CHATBON



Le Maire,

JERAYROU